



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-42280>

Département(s) de publication : **18, 37, 45**

Annonce n° **26-42280**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE 18)

Correspondant : Service juridique du SDE 18

Adresse : 7, rue Maurice Roy, 18000 Bourges

Coordonnées :

Téléphone : 0248508540

Courriel : affaires-juridiques@sde18.com

Adresse internet : <https://www.sde18.com/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission d'accompagnement à la mise en conformité avec les dispositions de la Directive NIS2 et prestations associées

Lieu d'exécution et de livraison : 7, rue Maurice Roy, 18000 Bourges

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La durée renseignée dans le présent avis est une durée estimative comprenant la réalisation de la tranche ferme et le délai laissé à l'Acheteur pour prendre sa décision quant à l'affermissement de la tranche optionnelle.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Mission d'accompagnement à la mise en conformité avec les dispositions de la Directive européenne NIS2 et prestations associées. Le marché public est un marché à tranches : la tranche ferme concerne l'audit et les recommandations à la mise en conformité avec la directive NIS2 et la tranche optionnelle concerne l'accompagnement de l'Acheteur dans l'exécution des recommandations formulées lors de la tranche ferme et mises en oeuvre par le SDE 18. Les modalités d'affermissement de la tranche optionnelle sont décrites dans le CCP téléchargeable sur le profil acheteur (<https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Pas de garantie ou cautionnement exigé dans l'exécution du marché public.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le délai global de paiement sera de 30 jours à compter de la mise à disposition de la demande de paiement dans CHORUS PRO. Les échéanciers de paiement sont prévus dans le CCP. Le marché public ne prévoit pas le versement d'une avance. Le marché public sera financé sur les fonds propres du SDE 18.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un

tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle : une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier libre ou grâce au formulaire DC1. Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner telle que prévue par les articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-SI-10

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable sur la plateforme <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>. Les opérateurs économiques téléchargeant le DCE en mode anonyme ne pourront être informés des éventuels compléments et modifications apportés à ce DCE. Les opérateurs économiques peuvent faire parvenir leurs questions et demandes de renseignements complémentaires en sollicitant le SDE 18 via la plateforme de dématérialisation SOLAERE (<https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>). Ils peuvent formuler des questions ou des demandes de renseignements complémentaires à tout moment à compter de la date de mise en ligne de la consultation et au plus tard, sept (7) jours ouvrés avant la date limite de remise des plis renseignée dans le présent avis. A l'exception de la remise d'une copie de sauvegarde, la remise des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie dématérialisée via la plateforme <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>. Les modalités de remise d'une copie de sauvegarde sont précisées dans le règlement de la consultation téléchargeable à <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>. La date limite de remise des plis renseignée dans le présent avis s'entend comme le jeudi 21 mai 2026 à 12:00:59. L'offre économiquement plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation téléchargeable à <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>. La durée de validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date limite de remise des plis renseignée dans le présent avis. Pour toute information complémentaire sur le déroulement de la procédure, merci de vous référer au règlement de la consultation téléchargeable à <https://webmarche.solaere.recia.fr/entreprise>. Tout opérateur économique ayant un intérêt à agir peut, s'il le souhaite, exercer un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans (28, Rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans Cedex 1 - Tél : 02 38 77 59 00 / Fax : 02 38 53 85 16 / Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr) soit : - Avant la signature du contrat, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de

justice administrative ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Des informations complémentaires sur l'introduction des recours peuvent être obtenues en contactant le Greffe du Tribunal administratif d'Orléans (28, Rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans Cedex 1 - Tél : 02 38 77 59 00 / Fax : 02 38 53 85 16 / Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026